Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212201719-20260506-CCAS0605202609-DE

Plaintel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE PLAINTEL

NOMBRE DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Ayant donné procuration	Absents	Votants
17	15	1	2	16

*L'An deux mille vingt-six et le six mai à **18 h 30**, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué le vingt-sept avril deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Vincent ALLENO, Président.*

DATE DE LA CONVOCATION
27 avril 2026

Etaient présents : V. ALLENO, Y. AUFFRET, E. DUBOIS, M. JUGAN, A. GOUEDARD, C. MORIN, M. LEBAS, H. BELOEIL, J. HAMON, J. LE LAY, H. RENOUARD, M. VISDELOUP, C. JOLLY, A. TOQUET, N. RUEN
Absents excusés : M. CARREE, A.-M. LE FUR.
Pouvoir : M. CARREE à J. HAMON
Secrétaire de séance : N. RUEN

DELIBERATION N° 2026-09

DELEGATION POUR SECOURS D'URGENCE

Le Président indique que le CCAS est sollicité occasionnellement pour des demandes d'aides d'urgence.
Aussi, le Président propose au Conseil d'Administration de lui donner délégation, ainsi qu'au Vice-Président, pour octroyer des secours d'urgence.

Le Conseil d'Administration,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE délégation au Président et au Vice-Président pour accorder des aides d'urgence sous forme de bons alimentaires et produits de première nécessité, de bons essence, avec un maximum de 200 € par cas, pour la durée du mandat.

AFFICHE LE DIT JOUR, AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

La secrétaire de séance,
Nadia RUEN,

Le Président,
Vincent ALLENO,

MAIRIE DE PLAINTEL
CÔTES-D'ARMOR